

Négociation annuelle obligatoire sur les salaires 2022

1% ET 0%

Après 4 années de disette et de nombreuses félicitations,

Aux yeux de la Direction,
notre engagement, notre travail, nos efforts ne valent que
1% d'augmentation pour les agents privés
et 0% pour les agents publics

- ⇒ Avec une inflation à 3,4%, notre niveau de vie ne cesse de se dégrader,
- ⇒ Nos conditions de travail se détériorent,
- ⇒ Les projets s'empilent,
- ⇒ Les priorités du jour chassent celles de la veille,
- ⇒ Les injonctions contradictoires se multiplient,
- ⇒ Le sens de notre travail se noie et se perd !

Parce que notre travail, notre investissement méritent plus que ce camouflet



**PLUS QUE JAMAIS,
LE 27 JANVIER ET LE 1ER FÉVRIER,
JE SUIS EN GRÈVE ET DANS L'ACTION**

Pour rappel :

- +16 % dans l'Hôtellerie-Restauration ;
 - + 5 à +10 % dans le Transport Routier ;
 - + 200 € par mois dans certaines entreprises
- Les NAO en cours actuellement tournent autour de 5%



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

📘 [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

🐦 [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

www.snutefifsu.fr